Zeitschrift: Geschäftsbericht der Direktion und des Verwaltungsrates der Gotthardbahn

Herausgeber: Gotthardbahn-Gesellschaft Luzern

Band: 32 (1903)

Artikel: Rapport et propositions de la Commission des Contrôleurs à l'Assemblée générale des actionnaires du chemin de fer du St-Gothard

Autor: Sidler, E. / Ringier, A. / Bleuler-Hüni, C.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-622928

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 19.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Rapport et propositions

de la

Commission des Contrôleurs

à

l'Assemblée générale des actionnaires du chemin de fer du St-Gothard

concernant les comptes et le rapport de gestion de l'exercice 1903.

Messieurs,

Par suite de la démission de M. Schuster, banquier à Berlin, et de la maladie de Mr Cramer-von Wyss, ce sont les membres soussignés de la commission de contrôle nommée par votre dernière Assemblée générale qui ont procédé les 3 et 4 courant à l'examen du compte annuel de 1903 et ont l'honneur de vous présenter le rapport ci-après:

Dans la matinée du 3 juin, nous avons vérifié dans toutes ses parties et reconnu conforme l'encaisse de la caisse principale la veille au soir, au montant de fr. 136,409. 51 justifié par le livre de caisse et confirmé par le bureau de la comptabilité.

Le portefeuille accusait une situation de fr. 3,923,387. 10 dont nous avons constaté l'entière exactitude au point de vue tant quantitatif que qualitatif.

De nombreux pointages opérés au hasard dans les titres propres de la Compagnie ainsi que dans les dépôts de la caisse de secours pour les fonctionnaires et employés et des deux caisses-maladie nous ont convaincus de la présence de tous les titres respectifs, comme aussi de la régularité et de la concordance des situations.

Les fonds propres de la Compagnie (page 64), au montant approximatif de fr. 2,000,000. — forment la couverture spéciale du fonds de réserve (page 66).

Nous avons ensuite procédé aux opérations suivantes:

Comparaison du compte annuel imprimé avec le manuscrit.

Comparaison du bilan manuscrit avec le grand-livre.

Pointages au hasard dans les recettes et les dépenses, comparaison desdites avec les pièces justificatives des comptes ci-après du mois d'août:

a) Compte d'exploitation,

b) Comptes spéciaux:

1. Economat,
2. Ateliers,
3. Usine à gaz,
4. Pièces de réserve,
5. Dépôt de consommation,
6. Caisse de secours,
7. Dépenses de construction.

Nous nous plaisons à reconnaître que l'ordre et la clarté irréprochables qui règnent dans les service de la comptabilité et du contrôle méritent tous éloges.

C'est avec une vive satisfaction que nous avons pris connaissance du rapport de gestion précis et intéressant surtout par le fait qu'il s'agit d'un exercice très productif; il importe, au vrai, de rappeler ici que le compte de profits et pertes contient cette fois aux recettes des positions qui n'y reparaîtront plus et d'autres qui n'y figureront que pour des sommes moindres, ce qui justifie d'autant plus les amortissements effectués par l'Administration.

Si nous consultons le chapitre du rapport „III. Finances", nous voyons en premier lieu, sous le titre „Bilan annuel" (page 39), la reconstruction sommaire du compte de capital tout entier qui boucle par un solde passif de fr. 6,813,355. 04, tandis que ce compte, qui naturellement est toujours basé sur le solde de l'exercice précédent, ne donne pas lui-même cet aperçu. Le compte de capital ne contient pas il est vrai, sous la rubrique des „constructions inachevées", la somme correspondante de fr. 2,911,079. 76 au 31 décembre qui figure au bilan (page 62), mais cette somme s'obtient en défalquant du montant respectif de l'exercice précédent la réduction en 1903 du chiffre afférent aux constructions inachevées.

Le rapport explique également toutes les autres rubriques du bilan annuel, du compte de capital et de celui de profits et pertes; nous pouvons nous déclarer entièrement satisfaits de cet exposé.

Nous avons encore à faire remarquer au sujet du „mouvement des salaires" mentionné dans le rapport des contrôleurs de 1902, que ce mouvement a pris fin dans le courant de l'exercice écoulé et que le surcroît de dépense en dérivant se monte probablement à fr. 700,000 au moins.

A l'aide des pièces justificatives qui nous ont été soumises pour les dépenses de construction et d'entretien, nous avons constaté avec plaisir que l'Administration continue à vouer tous ses soins et toute son attention au parachèvement de la ligne et de ses dépendances.

D'accord avec le Conseil d'administration, nous vous présentons les propositions suivantes:

1° Les comptes annuels de l'exercice 1903 et le bilan de la Compagnie du chemin de fer du Saint-Gothard, bouclé au 31 décembre 1903, sont approuvés et il en est donné décharge avec remerciements à l'Administration (Conseil d'administration et Direction).

2° Sur le solde actif du compte de profits et pertes se montant à . . . fr. 4,001,400. 16
il est distribué aux actionnaires un dividende de 6,8 % = fr. 34. —
par action . . . . . „ 3,400,000. —

Solde à compte nouveau fr. 601,400. 16

Veuillez agréer, Messieurs, l'assurance de notre considération la plus distinguée.

Lucerne, le 4 Juin 1904.

La Commission des Contrôleurs:

E. Sidler.
A. Ringier.
C. Bleuler-Hüni.